culture GASPÉSIE

CAP ART-NATURE

APPEL DE DOSSIERS

Date limite : 30 novembre 2027, 11 h 59

L'accès à des lieux de création abordables et inspirants représente un enjeu important pour les artistes de la Gaspésie. Avec le projet Cap Art-Nature, Culture Gaspésie souhaite répondre à ce besoin en proposant des séjours immersifs en pleine nature aux artistes et auteur·trice·s membres de l'organisme. Pour une quatrième édition, l'initiative se poursuit grâce à des collaborations dans chacune des MRC de la région, permettant aux personnes sélectionnées de profiter d'un hébergement propice à la création. Le projet vise ainsi à atteindre les objectifs suivants :

- Soutenir la création des artistes, auteur·trice·s gaspésien·ne·s en leur offrant l'accès à un espace de création (écriture, composition, recherche et création) pour une période de six (6) nuitées;
- Développer une collaboration « art-nature » avec cinq lieux d'hébergement de la Gaspésie (un par MRC);
- Susciter l'engagement social et culturel entre les intervenants touristiques et le milieu culturel de la Gaspésie.

NOS PARTENAIRES :

- MRC de La Haute Gaspésie : Panora · Loges fluviales
- MRC de La Côte-de-Gaspé : Chalets de la Bernache
- MRC du Rocher-Percé : Camp de base Gaspésie
- MRC de Bonaventure : La Ruelle Hébergement
- MRC Avignon : Chalets Équinoxe

Consulter le **tableau des lieux d'hébergement** pour vérifier les capacités d'accueil et les plages de disponibilité offertes par les lieux d'hébergement. Noter qu'il est possible de déposer une candidature pour un lieu d'hébergement qui ne se trouve pas dans sa MRC d'appartenance.

SERVICE OFFERT

Hébergement durant toute la durée du séjour.

Services non inclus :

- Service de restauration;
- Frais de déplacement;
- Matériel et équipement spécialisé.

ENGAGEMENT DES CANDIDAT·E·S RETENU·E·S

- Signer une entente avec le lieu d'hébergement précisant les modalités du séjour d'hébergement;
- Fournir à Culture Gaspésie du matériel visuel (photos ou vidéos) de son séjour, destiné à la diffusion sur les plateformes de l'organisme;
- Mentionner la contribution de Culture Gaspésie et du partenaire sur ses réseaux sociaux lors d'un lancement ou de la diffusion d'une œuvre issue du séjour.

ADMISSIBILITÉ

- Être membre de Culture Gaspésie. Dans le cas d'un duo ou d'un trio, ses participant·e·s doivent être membres de Culture Gaspésie;
- Œuvrer dans l'un des domaines suivants : arts du cirque, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, chanson, cinéma ou vidéo, danse, littérature ou conte, métiers d'art, musique ou théâtre;
- Être un·e artiste, un·e auteur·trice, un duo ou trio d'artistes professionnel·le·s ou en voie de professionnalisation;

- Accepter que son nom et son projet soient mentionnés à travers les outils de communication de Culture Gaspésie (site Web, médias sociaux, infolettre, communiqué de presse etc.);
- Avoir sa résidence principale dans l'une des MRC suivantes depuis au moins un (1) an : Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé, Rocher-Percé, Bonaventure ou Avignon;
- Être disponible pour toute la durée du séjour.

Ne sont pas admissibles :

- Les membres du conseil d'administration de Culture Gaspésie;
- Les membres du personnel de Culture Gaspésie;
- Les artistes et auteur·trice·s ayant bénéficié du projet Cap Art-Nature l'année précédente.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité et originalité du projet ou du processus de création;
- Clarté et réalisme des objectifs visés durant le séjour;
- Impact du projet ou du processus sur la démarche de l'artiste, de l'auteur, de l'autrice, du collectif.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

L'artiste, l'auteur·trice, le duo ou trio qui souhaite soumettre sa candidature dans le cadre de cet appel doit remplir le **formulaire en ligne.** De plus, la personne porteuse du projet doit fournir un dossier complet (voir descriptif plus bas) en s'assurant d'y inclure toutes les pièces exigées et le faire parvenir par WeTransfer, Google Drive ou Dropbox, dans un dossier organisé, au courriel qui suit : **developpement@culturegaspesie.org**. Selon le moyen de transmission, **assurez-vous de partager le mot de passe si requis.**

Veuillez noter que seuls les éléments présentés dans le dossier seront pris en considération par le jury, d'où l'importance de présenter un dossier complet. De plus, la décision du jury sera sans appel.

Dossier complet pour une demande individuelle :

- Formulaire en ligne complété
- Curriculum vitae artistique
- Démarche artistique
- Photo jointe au dossier (votre photo pourrait être diffusée à des fins promotionnelles)
- Spécifications selon la discipline artistique :
 - → Littérature et conte : un fichier de cinq (5) pages
 - → Arts visuels : photos de cinq (5) œuvres
 - → Fichier audiovisuel : durée maximale de cinq (5) minutes

Dossier complet pour une demande en duo ou trio :

- Formulaire en ligne complété
- La démarche artistique du duo ou trio, incluant une courte biographie (maximum : 500 mots) de chaque collaborateur et collaboratrice
- Photo du duo ou trio ou photos de chaque collaborateur et collaboratrice jointes au dossier (les photos pourraient être diffusées à des fins promotionnelles)
- Spécifications selon la discipline artistique, pour chacun des membres du duo ou trio :
 - → Littérature et conte : un fichier de cinq (5) pages
 - → Arts visuels : photos de cinq (5) œuvres
 - → Fichier audiovisuel : durée maximale de cinq (5) minutes

ANNONCE DES CANDIDATURES RETENUES

Un communiqué annonçant les candidatures retenues sera diffusé en janvier 2027.

Pour toute question, communiquez avec Christine Blanchette :
Courriel : **developpement@culturegaspesie.org**
Téléphone : 418 534-4139, poste 6

NOS PARTENAIRES :









